

## Lettre à un établissement public (pour un établissement privé non SPH)

**Objet : Demande de rendez-vous dans le cadre d'une association à votre communauté psychiatrique de territoire**

Monsieur/Madame le Directeur/Directrice Général(e),

Le décret du 26 octobre 2016 relatif aux communautés psychiatriques de territoire prévoit qu'un établissement habilité service public hospitalier (SPH) peut être membre de cette communauté avec les autres établissements habilités SPH ayant signé le même contrat territorial de santé mentale.

En tant qu'établissement psychiatrique non habilité SPH, je peux être associé à la communauté psychiatrique de territoire pour la déclinaison des actions du projet territorial de santé mentale auxquelles je participe.

Je souhaite par la présente solliciter un rendez-vous dans le cadre de la constitution de votre communauté psychiatrique de territoire.

En effet, une association à votre communauté psychiatrique de territoire permettrait de garantir une offre de soins psychiatrique territoriale pertinente, efficiente et de qualité au service du patient. De plus, une telle association serait enrichissante pour les pratiques de nos structures. C'est dans ce cadre que je sollicite un rendez-vous pour échanger sur ce sujet en vue de renforcer notre coopération.

En espérant un retour positif de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, Madame la Directrice, à l'expression de notre considération distinguée.